

Révision annuelle des allocations automobiles



Les allocations contenues au Guide de l'estimateur ont été mises à jour à la suite des travaux annuels de révision.

Entrée en vigueur : 14 octobre 2024

Matériel d'atelier et de peinture - Transfert de produits

L'application de l'apprêt garnissant ainsi que le sablage au bloc étant des opérations de réparation, les produits nécessaires à celles-ci ont été transférés du matériel de peinture vers le matériel d'atelier.

L'apprêt scellant demeure comme il se doit dans le matériel de peinture.

Consultez :

ESTIMATION
24 sur 24



POUR RENSEIGNEMENTS

Norbert Lemoine, expert-conseil à l'estimation automobile, nlemoine@gaa.qc.ca, poste 2291

Annual Revision of Allowances



The allowances in the *Appraiser's Guide* have been updated as part of the annual revision process.

Effective date: October 14, 2024

Products transferred from shop material to paint material

Since filler application and block sanding are repair operations, the required products have been transferred from paint material to shop material.

Appropriately, primer-sealer is still considered paint material.

Consult:

APPRAISAL
24/24



FOR INFORMATION

Norbert Lemoine, Expert Council, Automobile Appraisal, nlemoine@gaa.qc.ca, ext. 2291

Les présents envois et toute pièce jointe ne doivent pas être considérés ni utilisés comme avis juridique. Ils sont destinés à l'usage exclusif des membres du GAA et ne peuvent être reproduits ou distribués sans le consentement écrit du GAA.
These publications and any attachments transmitted with them are not to be considered or used as a legal opinion. They are solely for the use of GAA members and may not be reproduced or distributed without the written consent of GAA.

Groupement des assureurs automobiles

1981, avenue McGill College, bureau 620
Montréal (Québec) H3A 2Y1

gaa.qc.ca | www.infoassurance.ca

[LinkedIn GAA](#)